

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

<b>Numéro SIRET</b> <b>20006001000077</b>	<b>COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT</b> <b>Communauté d'agglomération MAUGES</b> <b>COMMUNAUTE</b>
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE BEAUPREAU

<b>SERVICE PUBLIC LOCAL</b>
-----------------------------

M. 49 (1)

<b>Compte administratif</b>
-----------------------------

BUDGET : 456 EAU (2)

**ANNEE 2020**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

## II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

## III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

## IV - Annexes

### A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	17
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	22
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	23
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	24
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	26
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	27
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	28
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	29
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	30
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	31
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	32
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A8.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A10 - Etat des travaux en régie	Sans Objet

### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	35
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

### C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	36
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	38
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet

## D - Arrêté et signatures

### D - Arrêté et signatures

39

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	1 878 655,47	G	3 703 535,94	G-A	1 824 880,47
	Section d'investissement	B	1 834 929,53	H	1 737 044,41	H-B	-97 885,12

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	363 222,84 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	206 422,04 (si déficit)	J	820 889,26 (si excédent)

		=		=		SOLDE D'EXECUTION (1)	
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		P= A+B+C+D	<b>3 920 007,04</b>	Q= G+H+I+J	<b>6 624 692,45</b>	=Q-P	<b>2 704 685,41</b>

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	130 816,54	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	130 816,54	= K+L	0,00

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	1 878 655,47	= G+I+K	4 066 758,78	2 188 103,31	
	Section d'investissement	= B+D+F	2 172 168,11	= H+J+L	2 557 933,67	385 765,56	
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A+B+C+D+E+F	<b>4 050 823,58</b>	= G+H+I+J+K+L	<b>6 624 692,45</b>	<b>2 573 868,87</b>	

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		E	<b>0,00</b>	K	<b>0,00</b>
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés		0,00		
70	Ventes produits fabriqués, prestations				0,00
73	Produits issus de la fiscalité				0,00
74	Subventions d'exploitation				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F	<b>130 816,54</b>	L	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	130 816,54	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

## DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	281 500,00	133 850,07	0,00	0,00	147 649,93
012	Charges de personnel, frais assimilés	252 000,00	144 476,00	0,00	0,00	107 524,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>563 500,00</b>	<b>278 326,07</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>285 173,93</b>
66	Charges financières	73 000,00	45 345,49	24 486,73	0,00	3 167,78
67	Charges exceptionnelles	37 000,00	22 680,03	0,00	0,00	14 319,97
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	30 000,00				
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>703 500,00</b>	<b>346 351,59</b>	<b>24 486,73</b>	<b>0,00</b>	<b>332 661,68</b>
023	Virement à la section d'investissement (4)	1 514 172,84				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 529 000,00	1 507 817,15			21 182,85
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>3 043 172,84</b>	<b>1 507 817,15</b>			<b>1 535 355,69</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 746 672,84</b>	<b>1 854 168,74</b>	<b>24 486,73</b>	<b>0,00</b>	<b>1 868 017,37</b>
<b>Pour information</b>		<b>0,00</b>				
<b>D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1</b>						

## RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 045 950,00	2 949 875,22	615 741,30	0,00	-519 666,52
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	66 388,42	0,00	0,00	-66 388,42
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>3 045 950,00</b>	<b>3 016 263,64</b>	<b>615 741,30</b>	<b>0,00</b>	<b>-586 054,94</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	85,00	0,00	0,00	-85,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>3 045 950,00</b>	<b>3 016 348,64</b>	<b>615 741,30</b>	<b>0,00</b>	<b>-586 139,94</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	337 500,00	71 446,00			266 054,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>337 500,00</b>	<b>71 446,00</b>			<b>266 054,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 383 450,00</b>	<b>3 087 794,64</b>	<b>615 741,30</b>	<b>0,00</b>	<b>-320 085,94</b>
<b>Pour information</b>		<b>363 222,84</b>				
<b>R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1</b>						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 400,14	0,00	0,00	3 400,14
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 433 624,36	1 510 160,85	130 816,54	2 792 646,97
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>4 437 024,50</b>	<b>1 510 160,85</b>	<b>130 816,54</b>	<b>2 796 047,11</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	255 000,00	253 322,68	0,00	1 677,32
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>255 000,00</b>	<b>253 322,68</b>	<b>0,00</b>	<b>1 677,32</b>
45...	<b>Total des opérations pour compte de tiers (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>4 692 024,50</b>	<b>1 763 483,53</b>	<b>130 816,54</b>	<b>2 797 724,43</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	337 500,00	71 446,00		266 054,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>337 500,00</b>	<b>71 446,00</b>		<b>266 054,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>5 029 524,50</b>	<b>1 834 929,53</b>	<b>130 816,54</b>	<b>3 063 778,43</b>
	<b>Pour information</b>	<b>206 422,04</b>			
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 143 437,90	0,00	0,00	1 143 437,90
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	780,72	0,00	-780,72
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>1 143 437,90</b>	<b>780,72</b>	<b>0,00</b>	<b>1 142 657,18</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	228 446,54	228 446,54	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>228 446,54</b>	<b>228 446,54</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	<b>Total des opérations pour le compte de tiers (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>1 371 884,44</b>	<b>229 227,26</b>	<b>0,00</b>	<b>1 142 657,18</b>
021	Virement de la section d'exploitation (2)	1 514 172,84			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	1 529 000,00	1 507 817,15		21 182,85
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>3 043 172,84</b>	<b>1 507 817,15</b>		<b>1 535 355,69</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>4 415 057,28</b>	<b>1 737 044,41</b>	<b>0,00</b>	<b>2 678 012,87</b>
	<b>Pour information</b>	<b>820 889,26</b>			
	<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	133 850,07		133 850,07
012	Charges de personnel, frais assimilés	144 476,00		144 476,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	69 832,22	0,00	69 832,22
67	Charges exceptionnelles	22 680,03	0,00	22 680,03
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 507 817,15	1 507 817,15
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
<b>Dépenses d'exploitation – Total</b>		<b>370 838,32</b>	<b>1 507 817,15</b>	<b>1 878 655,47</b>

+

<b>D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 878 655,47</b>
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	71 446,00	71 446,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	253 322,68	0,00	253 322,68
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 510 160,85	0,00	1 510 160,85
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement –Total</b>		<b>1 763 483,53</b>	<b>71 446,00</b>	<b>1 834 929,53</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1</b>	<b>206 422,04</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE</b>	<b>2 041 351,57</b>
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.  
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.  
 (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).  
 (4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.  
 (5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.  
 (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».  
 (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 565 616,52		3 565 616,52
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	66 388,42		66 388,42
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	85,00	71 446,00	71 531,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes d'exploitation – Total</b>		<b>3 632 089,94</b>	<b>71 446,00</b>	<b>3 703 535,94</b>

+

<b>R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1</b>	<b>363 222,84</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>4 066 758,78</b>
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	780,72	0,00	780,72
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 507 817,15	1 507 817,15
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>780,72</b>	<b>1 507 817,15</b>	<b>1 508 597,87</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1</b>	<b>820 889,26</b>
---	-------------------

+

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>228 446,54</b>
------------------------------------	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 557 933,67</b>
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

<b>III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (2) (3)</b>	<b>281 500,00</b>	<b>133 850,07</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>147 649,93</b>
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	3 500,00	113,05	0,00	0,00	3 386,95
6063	Fournitures entretien et petit équipt	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	102,87	0,00	0,00	-102,87
6071	Compteurs	0,00	5 631,52	0,00	0,00	-5 631,52
611	Sous-traitance générale	111 300,00	6 284,48	0,00	0,00	105 015,52
6132	Locations immobilières	0,00	360,82	0,00	0,00	-360,82
6135	Locations mobilières	0,00	306,72	0,00	0,00	-306,72
61523	Entretien, réparations réseaux	0,00	10 530,14	0,00	0,00	-10 530,14
617	Etudes et recherches	57 000,00	75 860,85	0,00	0,00	-18 860,85
6231	Annonces et insertions	10 000,00	6 880,50	0,00	0,00	3 119,50
6257	Réceptions	0,00	137,27	0,00	0,00	-137,27
6262	Frais de télécommunications	0,00	941,85	0,00	0,00	-941,85
627	Services bancaires et assimilés	0,00	300,00	0,00	0,00	-300,00
6281	Concours divers (cotisations)	8 200,00	0,00	0,00	0,00	8 200,00
6287	Remboursements de frais	50 000,00	8 176,00	0,00	0,00	41 824,00
63512	Taxes foncières	40 000,00	211,00	0,00	0,00	39 789,00
6356	Redevances occupat° domaine public	0,00	18 013,00	0,00	0,00	-18 013,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>252 000,00</b>	<b>144 476,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>107 524,00</b>
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	252 000,00	144 476,00	0,00	0,00	107 524,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>30 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>30 000,00</b>
658	Charges diverses de gestion courante	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)</b>		<b>563 500,00</b>	<b>278 326,07</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>285 173,93</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b) (5)</b>	<b>73 000,00</b>	<b>45 345,49</b>	<b>24 486,73</b>	<b>0,00</b>	<b>3 167,78</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	63 023,75	59 867,94	0,00	0,00	3 155,81
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	9 976,25	-14 522,45	24 486,73	0,00	11,97
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>37 000,00</b>	<b>22 680,03</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>14 319,97</b>
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	0,00	5 451,62	0,00	0,00	-5 451,62
678	Autres charges exceptionnelles	37 000,00	17 228,41	0,00	0,00	19 771,59
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (f)</b>	<b>30 000,00</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f</b>		<b>703 500,00</b>	<b>346 351,59</b>	<b>24 486,73</b>	<b>0,00</b>	<b>332 661,68</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>1 514 172,84</b>				
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)</b>	<b>1 529 000,00</b>	<b>1 507 817,15</b>			<b>21 182,85</b>
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 529 000,00	1 507 817,15			21 182,85
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>3 043 172,84</b>	<b>1 507 817,15</b>			<b>1 535 355,69</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>3 043 172,84</b>	<b>1 507 817,15</b>			<b>1 535 355,69</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>3 746 672,84</b>	<b>1 854 168,74</b>	<b>24 486,73</b>	<b>0,00</b>	<b>1 868 017,37</b>
<b>Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>				

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)**

Montant des ICNE de l'exercice	24 486,73
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	14 522,45
= Différence ICNE N – ICNE N-1	9 964,28

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>70</b>	<b>Ventes produits fabriqués, prestations</b>	<b>3 045 950,00</b>	<b>2 949 875,22</b>	<b>615 741,30</b>	<b>0,00</b>	<b>-519 666,52</b>
70111	Ventes d'eau aux abonnés	2 835 000,00	0,00	0,00	0,00	2 835 000,00
70121	Contre-valeur taxe consommat° eau	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
70128	Autres taxes et redevances	0,00	1 998 540,96	615 741,30	0,00	-2 614 282,26
704	Travaux	31 500,00	50 909,47	0,00	0,00	-19 409,47
70611	Redevance d'assainissement collectif	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
7083	Locations diverses	163 450,00	0,00	0,00	0,00	163 450,00
7087	Remboursement de frais	0,00	840,00	0,00	0,00	-840,00
7088	Autres produits activités annexes	0,00	899 584,79	0,00	0,00	-899 584,79
<b>73</b>	<b>Produits issus de la fiscalité (3)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>74</b>	<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>0,00</b>	<b>66 388,42</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-66 388,42</b>
752	Revenus des immeubles	0,00	66 388,42	0,00	0,00	-66 388,42
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013</b>		<b>3 045 950,00</b>	<b>3 016 263,64</b>	<b>615 741,30</b>	<b>0,00</b>	<b>-586 054,94</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>0,00</b>	<b>85,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-85,00</b>
7717	Dégrèvement impôts (hors impôts bénéf)	0,00	85,00	0,00	0,00	-85,00
<b>78</b>	<b>Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d</b>		<b>3 045 950,00</b>	<b>3 016 348,64</b>	<b>615 741,30</b>	<b>0,00</b>	<b>-586 139,94</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (6)</b>	<b>337 500,00</b>	<b>71 446,00</b>			<b>266 054,00</b>
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	337 500,00	71 446,00			266 054,00
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>337 500,00</b>	<b>71 446,00</b>			<b>266 054,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>3 383 450,00</b>	<b>3 087 794,64</b>	<b>615 741,30</b>	<b>0,00</b>	<b>-320 085,94</b>
<b>Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1</b>		<b>363 222,84</b>				

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

<b>III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>					<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>					<b>B1</b>
<b>Chap/ art (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)</b>	<b>Mandats émis</b>	<b>Restes à réaliser au 31/12</b>	<b>Crédits annulés (2)</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>	<b>3 400,14</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 400,14</b>
2181	Installat° générales, agencements	3 400,14	0,00	0,00	3 400,14
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opérations)</b>	<b>4 433 624,36</b>	<b>1 510 160,85</b>	<b>130 816,54</b>	<b>2 792 646,97</b>
2313	Constructions	0,00	170 139,48	2 764,98	-172 904,46
2315	Installat°, matériel et outillage techni	4 433 624,36	1 340 021,37	128 051,56	2 965 551,43
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>4 437 024,50</b>	<b>1 510 160,85</b>	<b>130 816,54</b>	<b>2 796 047,11</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>255 000,00</b>	<b>253 322,68</b>	<b>0,00</b>	<b>1 677,32</b>
1641	Emprunts en euros	255 000,00	146 016,24	0,00	108 983,76
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	56 110,00	0,00	-56 110,00
1678	Autres dettes condit° particulières	0,00	51 196,44	0,00	-51 196,44
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>0,00</b>			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>255 000,00</b>	<b>253 322,68</b>	<b>0,00</b>	<b>1 677,32</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>4 692 024,50</b>	<b>1 763 483,53</b>	<b>130 816,54</b>	<b>2 797 724,43</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (5)</b>	<b>337 500,00</b>	<b>71 446,00</b>		<b>266 054,00</b>
	<b>Reprises sur autofinancement antérieur(6)</b>	<b>337 500,00</b>	<b>71 446,00</b>		<b>266 054,00</b>
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	0,00	3 555,00		-3 555,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	0,00	67 474,00		-67 474,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	0,00	417,00		-417,00
13918	Autres subventions d'équipement	337 500,00	0,00		337 500,00
	<b>Charges transférées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>337 500,00</b>	<b>71 446,00</b>		<b>266 054,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>5 029 524,50</b>	<b>1 834 929,53</b>	<b>130 816,54</b>	<b>3 063 778,43</b>
<b>Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>		<b>206 422,04</b>			

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.  
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.  
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.  
(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.  
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.  
(6) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.  
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

<b>III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>					<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>					<b>B2</b>
<b>Chap/ art (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)</b>	<b>Titres émis</b>	<b>Restes à réaliser au 31/12</b>	<b>Crédits annulés (2)</b>
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	1 143 437,90	0,00	0,00	1 143 437,90
1641	Emprunts en euros	1 143 437,90	0,00	0,00	1 143 437,90
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	780,72	0,00	-780,72
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	780,72	0,00	-780,72
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>1 143 437,90</b>	<b>780,72</b>	<b>0,00</b>	<b>1 142 657,18</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	228 446,54	228 446,54	0,00	0,00
1068	Autres réserves	228 446,54	228 446,54	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>228 446,54</b>	<b>228 446,54</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>1 371 884,44</b>	<b>229 227,26</b>	<b>0,00</b>	<b>1 142 657,18</b>
021	Virement de la section d'exploitation	1 514 172,84			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	1 529 000,00	1 507 817,15		21 182,85
28121	Aménagement Terrains nus	0,00	9 311,05		-9 311,05
28125	Aménagement Terrains bâtis	0,00	1 927,45		-1 927,45
281311	Bâtiments d'exploitation	0,00	132 232,33		-132 232,33
28138	Aménagement Autres constructions	0,00	5 749,00		-5 749,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	1 108 008,37		-1 108 008,37
281561	Service de distribution d'eau	0,00	250 588,95		-250 588,95
28181	Installations générales, agencements	1 529 000,00	0,00		1 529 000,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>3 043 172,84</b>	<b>1 507 817,15</b>		<b>1 535 355,69</b>
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>3 043 172,84</b>	<b>1 507 817,15</b>		<b>1 535 355,69</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>4 415 057,28</b>	<b>1 737 044,41</b>	<b>0,00</b>	<b>2 678 012,87</b>
<b>Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>		<b>820 889,26</b>			

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.  
 (2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.  
 (3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.  
 (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.  
 (5) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.  
 (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<b>III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

Cet état ne contient pas d'information.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>A1.1</b>

**A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A1.2</b>

**A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>					2 628 539,95									
1641 Emprunts en euros (total)					2 216 189,95									
00066310423	CREDIT AGRICOLE ANJOU MAINE	29/04/2010		07/01/2018	116 532,49	R	EURIBOR 3 mois	2,040	2,104		T	X Echéance constante		A-1
00081970581	CREDIT AGRICOLE ANJOU MAINE	15/05/2012		15/03/2018	93 881,87	F		5,390	5,563		T	X Echéance constante		A-1
10000060022	CREDIT AGRICOLE ANJOU MAINE	09/12/2013		15/03/2018	78 399,61	F		3,640	3,725		T	X Echéance constante		A-1
10001078518	CREDIT AGRICOLE ANJOU MAINE	20/12/2018		10/04/2019	200 000,00	F		1,390	1,386		A	X Echéance constante		A-1
1200000000314775	Société CREDIT MUTUEL ANJOU	19/08/2016		15/02/2018	194 188,38	F		1,450	1,488		T	X Echéance constante		A-1
15829 39451 00020191909	Société CREDIT MUTUEL ANJOU	29/09/2011		15/01/2018	147 155,04	F		3,950	4,215		T	X Echéance constante		A-1
314775	Société CREDIT MUTUEL ANJOU	26/05/2017		05/03/2018	126 032,56	F		1,200	1,220		T	X Echéance constante		A-1
85120196	Agence CAISSE D'EPARGNE BRETAGNE PAYS DE LA LOIRE	06/06/2012		01/04/2013	500 000,00	F		5,000	5,356		A	X Echéance constante		A-1
MON 207580	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	13/02/2003		01/07/2003	760 000,00	F		4,510	4,707		T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					412 350,00									
LT060061	CREDIT AGRICOLE ANJOU MAINE	22/05/2006		15/04/2018	412 350,00	F		4,820	6,033		A	P		A-1
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					0,00									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					665 553,80									

MAUGES COMMUNAUTE - 456 EAU - CA - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					665 553,80									
090480302	Etablissement AGENCE DE L'EAU	12/07/2011		29/02/2020	665 553,80	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					<b>0,00</b>									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>3 294 093,75</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A1.2</b>

**A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>		0,00		1 542 466,16					202 126,24	62 470,50	0,00	24 486,73
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 291 206,16					146 016,24	47 408,35	0,00	15 874,66
00066310423		0,00	A-1	75 014,43	4,83	R	EURIBOR 3 mois	2,104	14 140,64	1 647,75	0,00	342,44
00081970581		0,00	A-1	69 209,87	6,50	F		5,563	8 668,03	4 024,37	0,00	165,80
10000060022		0,00	A-1	60 015,79	8,00	F		3,725	6 351,28	2 329,72	0,00	97,09
10001078518		0,00	A-1	173 848,75	12,33	F		1,386	12 125,84	2 585,05	0,00	1 751,96
1200000000314775		0,00	A-1	155 052,65	10,67	F		1,488	13 234,51	2 368,41	0,00	287,28
15829 39451 00020191909		0,00	A-1	103 760,80	5,83	F		4,215	15 036,88	4 471,60	0,00	865,25
314775		0,00	A-1	101 722,21	11,50	F		1,220	8 200,74	1 282,26	0,00	88,16
85120196		0,00	A-1	230 555,54	6,33	F		5,356	32 936,51	13 174,60	0,00	8 645,84
MON 207580		0,00	A-1	322 026,12	7,33	F		4,707	35 321,81	15 524,59	0,00	3 630,84
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		251 260,00					56 110,00	15 062,15	0,00	8 612,07
LT060061		0,00	A-1	251 260,00	3,33	F		6,033	56 110,00	15 062,15	0,00	8 612,07
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		614 357,36					51 196,44	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		614 357,36					51 196,44	0,00	0,00	0,00
090480302		0,00	A-1	614 357,36	11,17	F		0,000	51 196,44	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

MAUGES COMMUNAUTE - 456 EAU - CA - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>2 156 823,52</b>					<b>253 322,68</b>	<b>62 470,50</b>	<b>0,00</b>	<b>24 486,73</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>A1.3</b>

### A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>A1.4</b>

**A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>						
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	11	0	0	0	0
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	2 156 823,52	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>A1.5</b>

**A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
<b>Taux fixe (total)</b>		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
<b>Taux variable simple (total)</b>		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
<b>Taux complexe (total) (2)</b>		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>A1.5</b>

**A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
<b>Taux fixe (total)</b>						0,00	0,00		
<b>Taux variable simple (total)</b>						0,00	0,00		
<b>Taux complexe (total) (2)</b>						0,00	0,00		
<b>Total</b>						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT</b>	<b>A1.6</b>

**A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)**

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
<b>Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)</b>					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)</b>					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N</b>	<b>A1.7</b>

**A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)**

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES</b>	<b>A1.8</b>

**A1.8 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A2</b>

**A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

<b>CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE</b>	<b>Délibération du</b>
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000.00 €	19-02-2020

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	212 Agencements et aménagements de terrains (cadre PPC)	10	19/06/2008
L	21311 Constructions - Barrage Le Longeron	15	19/06/2008
L	2183 Matériel de bureau électrique et électronique	5	19/06/2008
L	2183 Matériel informatique	3	19/06/2008
L	Agencement aménagement bâtiment installation électrique et tél	20	19/02/2020
L	Aménagement protection captage d'eau	10	19/02/2020
L	Bacs collecte des déchets	15	19/02/2020
L	Bâtiment léger, abris	10	19/02/2020
L	Camions et véhicules industriels / d'exploitation	10	19/02/2020
L	Coffre-fort	20	19/02/2020
L	Compteurs eau	12	19/02/2020
L	Construction bâtiments administratifs et rénovation	30	19/02/2020
L	frais de recherche et développement	5	19/02/2020
L	Frais d'étude et frais d'insertion non suivis de réalisation	5	19/02/2020
L	Frais d'études documents d'urbanismes	10	19/02/2020
L	Gros équipements/matériels associé au génie civil	15	19/02/2020
L	Locaux caractère industriel technique construction en rénovation	20	19/02/2020
L	Logiciel et matériel informatique	3	19/02/2020
L	Matériel bureau électrique électronique reprographie	5	19/02/2020
L	Matériel pour réseau ./ ouvrage eau et assainissement, pompes...	10	19/02/2020
L	Mobilier	10	19/02/2020
L	Petit matériel réseau/ouvrages, appareils mesure, métrologie	5	19/02/2020
L	Plantations, agencements aménagements terrains	15	19/02/2020
L	Remorques	5	19/02/2020
L	Réseaux d'assainissement et d'eau potable	40	19/02/2020
L	Station d'épuration, usine eau potable, bassins et réservoirs	30	19/02/2020
L	Travaux d'équipement barrages	15	19/02/2020
L	Voitures	5	19/02/2020
L	VRD (Voiries Réseaux Divers)	30	19/02/2020

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	<b>A4.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>592 500,00</b>	<b>324 768,68</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>255 000,00</b>	<b>253 322,68</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	255 000,00	146 016,24
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	56 110,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	51 196,44
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>337 500,00</b>	<b>71 446,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	337 500,00	71 446,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>324 768,68</b>	<b>130 816,54</b>	<b>206 422,04</b>	<b>662 007,26</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES</b>	<b>A4.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>3 043 172,84</b>	<b>1 507 817,15</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (2)</b>		<b>3 043 172,84</b>	<b>1 507 817,15</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28121	Aménagement Terrains nus	0,00	9 311,05
28125	Aménagement Terrains bâtis	0,00	1 927,45
281311	Bâtiments d'exploitation	0,00	132 232,33
28138	Aménagement Autres constructions	0,00	5 749,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	1 108 008,37
281561	Service de distribution d'eau	0,00	250 588,95
28181	Installations générales, agencements	1 529 000,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 514 172,84	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>1 507 817,15</b>	<b>0,00</b>	<b>820 889,26</b>	<b>228 446,54</b>	<b>2 557 152,95</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II 662 007,26</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV 2 557 152,95</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV – II (3) 1 895 145,69</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES</b>	<b>A8.1</b>

**A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
01/01/2020	CONSTRUCTION RESERVOIR AEP SUR TOUR DE CHANZEAUX	24 545,13	0,00	0
06/01/2020	CONSTRUCTION RESERVOIR AEP SUR TOUR DE CHANZEAUX	24 545,13	0,00	0
24/01/2020	TRAVAUX ALIMENTATION AEP_2019-2021	3 236,22	0,00	0
29/01/2020	Réhabilitation réservoir GESTE_MAYS S/ EVRE_ST LEGER SOUS CHOLET	580,30	0,00	0
30/01/2020	MAITRISE OEUVRE TRAVAU RENFORCEMENT EXTENSION RESEAU 2019	1 760,07	0,00	0
07/02/2020	TRAVAUX AEP PROGRAMME 2019 ET ANNEXES	47 440,51	0,00	0
17/02/2020	TRAVAUX ALIMENTATION AEP_2019-2021	18 909,53	0,00	0
24/02/2020	Réhabilitation réservoir GESTE_MAYS S/ EVRE_ST LEGER SOUS CHOLET	737,30	0,00	0
25/02/2020	MAITRISE OEUVRE TRAVAU RENFORCEMENT EXTENSION RESEAU 2019	471,65	0,00	0
28/02/2020	TRAVAUX ALIMENTATION AEP_2019-2021	12 561,31	0,00	0
28/02/2020	TRAVAUX ALIMENTATION AEP_2019-2021	35 332,15	0,00	0
28/02/2020	TRAVAUX ALIMENTATION AEP_2019-2021	18 064,74	0,00	0
28/02/2020	TRAVAUX ALIMENTATION AEP_2019-2021	18 562,21	0,00	0
29/02/2020	Réhabilitation réservoir GESTE_MAYS S/ EVRE_ST LEGER SOUS CHOLET	63 611,00	0,00	0
29/02/2020	Réhabilitation réservoir GESTE_MAYS S/ EVRE_ST LEGER SOUS CHOLET	7 611,56	0,00	0
05/03/2020	TRAVAUX AEP PROGRAMMES 2018-2019 ET ANNEXES	682,69	0,00	0
05/03/2020	TRAVAUX AEP PROGRAMME 2019 ET ANNEXES	2 771,96	0,00	0
06/03/2020	TRAVAUX ALIMENTATION AEP_2019-2021	21 000,76	0,00	0
06/03/2020	TRAVAUX ALIMENTATION AEP_2019-2021	8 194,07	0,00	0
17/03/2020	TRAVAUX ALIMENTATION AEP_2019-2021	32 916,72	0,00	0
19/03/2020	Réhabilitation réservoir GESTE_MAYS S/ EVRE_ST LEGER SOUS CHOLET	418,00	0,00	0
24/03/2020	TRAVAUX AEP PROGRAMME 2019 ET ANNEXES	45 827,77	0,00	0
24/03/2020	TRAVAUX AEP PROGRAMME 2019 ET ANNEXES	9 495,70	0,00	0
24/03/2020	TRAVAUX AEP PROGRAMMES 2018-2019 ET ANNEXES	9 261,10	0,00	0
24/03/2020	TRAVAUX AEP PROGRAMMES 2018-2019 ET ANNEXES	38 552,32	0,00	0
24/03/2020	TRAVAUX AEP PROGRAMMES 2018-2019 ET ANNEXES	4 245,00	0,00	0
30/03/2020	TRAVAUX AEP PROGRAMME 2019 ET ANNEXES	413,09	0,00	0
31/03/2020	Réhabilitation réservoir GESTE_MAYS S/ EVRE_ST LEGER SOUS CHOLET	39 411,35	0,00	0
14/04/2020	Réhabilitation réservoir GESTE_MAYS S/ EVRE_ST LEGER SOUS CHOLET	394,00	0,00	0
14/04/2020	Réhabilitation réservoir GESTE_MAYS S/ EVRE_ST LEGER SOUS CHOLET	605,00	0,00	0
14/04/2020	Réhabilitation réservoir GESTE_MAYS S/ EVRE_ST LEGER SOUS CHOLET	394,00	0,00	0
17/04/2020	RACCORDEMENT ELECTRIQUE_RESERVOIR CHANZEAUX_EX SMAEP	1 077,60	0,00	0
21/04/2020	TRAVAUX ALIMENTATION AEP_2019-2021	31 442,52	0,00	0
27/04/2020	TRAVAUX ALIMENTATION AEP_2019-2021	25 074,09	0,00	0
30/04/2020	TRAVAUX AEP PROGRAMME 2019 ET ANNEXES	11 316,12	0,00	0
30/04/2020	Réhabilitation réservoir GESTE_MAYS S/ EVRE_ST LEGER SOUS CHOLET	2 621,00	0,00	0
30/04/2020	Réhabilitation réservoir GESTE_MAYS S/ EVRE_ST LEGER SOUS CHOLET	3 796,69	0,00	0
06/05/2020	TRAVAUX ALIMENTATION AEP_2019-2021	20 178,24	0,00	0
11/05/2020	TRAVAUX AEP PROGRAMME 2019 ET ANNEXES	437,76	0,00	0
11/05/2020	TRAVAUX AEP PROGRAMMES 2018-2019 ET ANNEXES	232,10	0,00	0
28/05/2020	TRAVAUX AEP PROGRAMME 2019 ET ANNEXES	291,45	0,00	0



Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
28/05/2020	MARCHE A COMMANDES PROGR 2017-18 à 2019 ET ANNEXES	704,99	0,00	0
04/06/2020	MARCHE A COMMANDES PROGR 2017-18 à 2019 ET ANNEXES	19 540,00	0,00	0
05/06/2020	TRAVAUX ALIMENTATION AEP_2019-2021	37 974,71	0,00	0
05/06/2020	TRAVAUX ALIMENTATION AEP_2019-2021	29 704,19	0,00	0
09/06/2020	Réhabilitation réservoir GESTE_MAYS S/ EVRE_ST LEGER SOUS CHOLET	8 212,00	0,00	0
19/06/2020	TRAVAUX AEP PROGRAMME 2019 ET ANNEXES	70 384,60	0,00	0
23/06/2020	Réhabilitation réservoir GESTE_MAYS S/ EVRE_ST LEGER SOUS CHOLET	-780,72	0,00	0
25/06/2020	Réhabilitation réservoir GESTE_MAYS S/ EVRE_ST LEGER SOUS CHOLET	317,20	0,00	0
25/06/2020	TRAVAUX ALIMENTATION AEP_2019-2021	732,61	0,00	0
25/06/2020	TRAVAUX ALIMENTATION AEP_2019-2021	3 663,04	0,00	0
25/06/2020	TRAVAUX ALIMENTATION AEP_2019-2021	5 821,51	0,00	0
25/06/2020	TRAVAUX ALIMENTATION AEP_2019-2021	1 164,30	0,00	0
25/06/2020	TRAVAUX ALIMENTATION AEP_2019-2021	3 159,18	0,00	0
25/06/2020	TRAVAUX ALIMENTATION AEP_2019-2021	15 795,89	0,00	0
01/07/2020	MARCHE A COMMANDES PROGR 2017-18 à 2019 ET ANNEXES	20 557,00	0,00	0
02/07/2020	TRAVAUX AEP PROGRAMME 2019 ET ANNEXES	90 201,08	0,00	0
03/07/2020	TRAVAUX ALIMENTATION AEP_2019-2021	35 007,65	0,00	0
06/07/2020	Réhabilitation réservoir GESTE_MAYS S/ EVRE_ST LEGER SOUS CHOLET	4 800,00	0,00	0
08/07/2020	TRAVAUX AEP PROGRAMME 2019 ET ANNEXES	1 506,64	0,00	0
08/07/2020	TRAVAUX AEP PROGRAMMES 2018-2019 ET ANNEXES	678,48	0,00	0
08/07/2020	TRAVAUX BANCHEMENTS NEUFS_AEP_EX SIAEP CHAMPTOCEAUX_2020	2 577,53	0,00	0
20/07/2020	TRAVAUX AEP PROGRAMMES 2018-2019 ET ANNEXES	20 484,41	0,00	0
21/07/2020	TRAVAUX ALIMENTATION AEP_2019-2021	23 308,97	0,00	0
21/07/2020	TRAVAUX ALIMENTATION AEP_2019-2021	49 168,65	0,00	0
24/07/2020	TRAVAUX AEP PROGRAMME 2019 ET ANNEXES	35 977,09	0,00	0
24/07/2020	TRAVAUX AEP PROGRAMMES 2018-2019 ET ANNEXES	80 602,16	0,00	0
29/07/2020	Réhabilitation réservoir GESTE_MAYS S/ EVRE_ST LEGER SOUS CHOLET	1 747,50	0,00	0
31/07/2020	Réhabilitation réservoir GESTE_MAYS S/ EVRE_ST LEGER SOUS CHOLET	1 035,55	0,00	0
31/07/2020	Réhabilitation réservoir GESTE_MAYS S/ EVRE_ST LEGER SOUS CHOLET	4 500,10	0,00	0
06/08/2020	TRAVAUX ALIMENTATION AEP_2019-2021	4 236,62	0,00	0
06/08/2020	TRAVAUX ALIMENTATION AEP_2019-2021	21 183,09	0,00	0
20/08/2020	SURVEILLANCE DE TROIS RESERVOIRS D'EAU	398,00	0,00	0
20/08/2020	Réhabilitation réservoir GESTE_MAYS S/ EVRE_ST LEGER SOUS CHOLET	220,00	0,00	0
21/08/2020	Réhabilitation réservoir GESTE_MAYS S/ EVRE_ST LEGER SOUS CHOLET	204,60	0,00	0
21/08/2020	Réhabilitation réservoir GESTE_MAYS S/ EVRE_ST LEGER SOUS CHOLET	421,71	0,00	0
21/08/2020	Réhabilitation réservoir GESTE_MAYS S/ EVRE_ST LEGER SOUS CHOLET	16,13	0,00	0
28/08/2020	Réhabilitation réservoir GESTE_MAYS S/ EVRE_ST LEGER SOUS CHOLET	805,41	0,00	0
04/09/2020	TRAVAUX ALIMENTATION AEP_2019-2021	24 037,87	0,00	0
25/09/2020	Travaux renforcement renouvellement réseau AEP 2019 / 2023	9 962,21	0,00	0
30/09/2020	Travaux renforcement renouvellement réseau AEP 2019 / 2023	31 568,56	0,00	0
05/10/2020	TRAVAUX AEP PROGRAMMES 2018-2019 ET ANNEXES	1 333,95	0,00	0
05/10/2020	TRAVAUX ALIMENTATION AEP_2019-2021	3 929,70	0,00	0
05/10/2020	TRAVAUX ALIMENTATION AEP_2019-2021	3 442,78	0,00	0
13/10/2020	TRAVAUX ALIMENTATION AEP_2019-2021	8 424,38	0,00	0
15/10/2020	MOE pour requalification de la rue Laulaigne et rue Henri 4 Valanjou CEA	1 109,35	0,00	0
27/10/2020	SURVEILLANCE DE TROIS RESERVOIRS D'EAU	400,00	0,00	0
30/10/2020	Travaux renforcement renouvellement réseau AEP 2019 / 2023	47 302,87	0,00	0
30/10/2020	TRAVAUX AEP PROGRAMME 2019 ET ANNEXES	376,66	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
30/10/2020	TRAVAUX AEP PROGRAMME 2019 ET ANNEXES	1 129,98	0,00	0
30/10/2020	TRAVAUX AEP PROGRAMME 2019 ET ANNEXES	32 303,26	0,00	0
30/10/2020	DETECTION ET GEOREFERENCMENT RESEAUX IMPASSE DE LA VIEILLE CHEVRIE BEM_AEP	149,00	0,00	0
04/11/2020	TRAVAUX AEP PROGRAMMES 2018-2019 ET ANNEXES	989,76	0,00	0
04/11/2020	TRAVAUX AEP PROGRAMME 2019 ET ANNEXES	889,76	0,00	0
05/11/2020	TRAVAUX ALIMENTATION AEP_2019-2021	5 938,11	0,00	0
05/11/2020	TRAVAUX ALIMENTATION AEP_2019-2021	7 779,44	0,00	0
06/11/2020	TRAVAUX EXTENSION, RENOUELEMENT ET RENFORCEMENT RSX AEP_2020-05B456	67 965,82	0,00	0
19/11/2020	TRAVAUX ALIMENTATION AEP_2019-2021	45 187,52	0,00	0
19/11/2020	TRAVAUX ALIMENTATION AEP_2019-2021	28 345,39	0,00	0
30/11/2020	TRAVAUX D'ENROBE SUR TROTTOIRS_ROUSSAY	2 940,00	0,00	0
03/12/2020	TRAVAUX AEP PROGRAMMES 2018-2019 ET ANNEXES	9 306,00	0,00	0
04/12/2020	TRAVAUX EXTENSION, RENOUELEMENT ET RENFORCEMENT RSX AEP_2020-05B456	8 281,02	0,00	0
21/12/2020	TRAVAUX EXTENSION, RENOUELEMENT ET RENFORCEMENT RSX AEP_2020-05B456	9 584,87	0,00	0
23/12/2020	TRAVAUX AEP PROGRAMMES 2018-2019 ET ANNEXES	-268,78	0,00	0
23/12/2020	TRAVAUX AEP PROGRAMMES 2018-2019 ET ANNEXES	-526,91	0,00	0
23/12/2020	TRAVAUX AEP PROGRAMMES 2018-2019 ET ANNEXES	-267,74	0,00	0
23/12/2020	TRAVAUX AEP PROGRAMMES 2018-2019 ET ANNEXES	-390,96	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 536 275,65</b>	<b>0,00</b>	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE</b>	<b>B1.1</b>

**B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>				<b>0,00</b>		
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>0,00</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
TECH : Technique.  
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
S : Social.  
MS : Médico-social.  
MT : Médico-technique.  
SP : Sportif.  
CULT : Culturel  
ANIM : Animation.  
PM : Police.  
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :  
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.  
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.  
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).  
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.  
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.  
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.  
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.  
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.  
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.  
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels  
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.  
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.  
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>C2</b>

**C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D</b>

Nombre de membres en exercice : 49  
 Nombre de membres présents : 0  
 Nombre de suffrages exprimés : 0  
 VOTES :  
 Pour : 0  
 Contre : 0  
 Abstentions : 0

Date de convocation : 11/03/2021

Présenté par (1) Le LE PRESIDENT,  
 A Beaupreau-En-Mauges le 17/03/2021  
 (1) Le LE PRESIDENT,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire  
 A Beaupreau-En-Mauges, le 17/03/2021  
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ADRIEN BIGEON LAURENCE	
AUBIN FRANCK	
BARBEAU CHRISTELLE	
BAUBRY CLAIRE	
BENOIST YANNICK	
BESNARD JEAN	
BIDET ENON SOPHIE	
BILLET ISABELLE	
BLOCQUAUX CORINNE	
BODEREAU ANNE RACHEL	
BONNIN CELINE	
BRAUD ANNICK	
BRAY ALINE	
BRIAND BENOIT	
BRIN CATHERINE	
CASSIN PASCAL	
CESBRON RICHARD	
COLINEAU THERESE	
COURPAT PHILIPPE	
DA SILVA FERREIRA VALERIE	
DENECHERE MARIE ANGE	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D</b>

DOUGE CHRISTOPHE	
DUPONT WILLY	
FAUCHEUX SONIA	
GOURDON CHANTAL	
HAIE ISABELLE	
HUCHON DIDIER	
JARRY DANIELLE	
JOLIVET CHRISTOPHE	
LE GAL MARIE	
LEBERT BRIGITTE	
LEBREC THIERRY	
LEBRUN REGIS	
LERAY MATHIEU	
LESERVOISIER GUYLENE	
MARNE SYLVIE	
MARTIN HERVE	
MONTAILLER CLAUDIE	
MOREAU NADEGE	
MOUY OLIVIER	
NERRIERE PAUL	
PELE LUC	
PIOU SERGE	
PITON GILLES	
PRIMITIF JACQUES	
RAIMBAULT DENIS	
ROLLIN HUGUES	
SAUVESTRE DIDIER	
SEMLER COLLERY YANN	

Certifié exécutoire par (1) Le LE PRESIDENT, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le A ,le



- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
- (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.